

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 14 mars 2024, 18h00 à 20h30

Mairie du 5°, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de

Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire

Nazan EROL, Adjointe à la Maire

Laurent Audouin, Conseiller d'arrondissement

Et des Conseillers de quartier :

Françoise MANCHON COLLE

Château Reine CHOUAN

Véronique NASSOUR

Catherine PAULUS

Françoise-Marie FERAL

Xavier MAZABRAUD

Cyprien GAY

Anis HAMDANI

François KAHN

Caroline LEMERLE

Marième DIOP

Claudie MEZIERES

Ordre du jour:

- Projet d'organisation d'une fête de quartier aux Arènes de Lutèce
- Projet d'installation d'arceaux à vélo
- Questions diverses

Benjamin ISARE ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les participants de leur présence.

Projet d'organisation d'une fête de quartier aux Arènes de Lutèce

Anis Hamdani présente le projet de la fête des quartiers avec comme objectif principal de permettre aux habitants de prendre connaissance des conseils de quartier et du budget participatif. La date du 21 septembre a été votée puis remise en cause ultérieurement car en conflit avec les Journées du Patrimoine. Les conseillers se coordonneront avec les autres conseils de quartier pour fixer une autre date.

Les plats seront apportés par les participants ainsi que les couverts, pour éviter de consommer du carton. Des associations à portée locale seront invitées. Des jeux et des ateliers seront prévus.

Benjamin Isare suggère d'inviter les personnes portant un projet au budget participatif à le présenter sur un poster.

La mairie fournira des plans à l'échelle des arènes pour faciliter le choix des emplacements. Le matériel (barnums, tables, chaises, panneau d'affichage) sera fourni également par la mairie.

Il faudra prévoir un budget pour la communication (impression) et pour le transport du matériel.

Projet d'installation d'arceaux à vélo

Édouard Civel répond aux propositions et questions soulevées depuis le dernier conseil de quartier. Il précise que le budget obtenu au dernier Budget Participatif correspond à environ 60 arceaux, soit une quinzaine par quartier. Il indique que chaque implantation se fait avec un minimum de 5 arceaux.

Il indique que rien de prévu pour les vélos cargos, plus longs, y compris en réaffectant les spots naguère dévolus aux trottinettes, refusé en Conseil de Paris. Suggestion d'en faire une demande au prochain Budget Participatif. La loi LOM (2019) promet de dégager les abords des carrefours pour améliorer la visibilité : ce sont donc les points privilégiés pour les nouveaux spots d'arceaux. Il faudra que le conseil fasse une priorisation, ce qui permettra de flécher au fur et à mesure en dehors de ce qui sera prévu par ailleurs à l'occasion de réfections ponctuelles de voirie.

Pour le calendrier, *Edouard Civel* précise avoir soumis à la Direction de la Voirie les lieux déjà suggérés. Retour prévu avant fin mars, puis validation, puis implantation, espérée avant l'été.

Questions diverses :

Végétalisation

- Rue Rollin : Édouard Civel confirme l'état déplorable de cette végétalisation qu'il a fait remonter à la Direction des Espaces Verts.
- Rue des Boulangers : Édouard Civel indique que le sous-sol de cette rue ne permet pas de planter des arbres. C'est problématique aussi pour le projet de rue aux écoles, notamment sur l'efficacité d'une barrière, à refermer en s'arrêtant en forte pente au début de la rue alors qu'il y a huit ou neuf porte cochères avec stationnement de véhicules dans l'immeuble.
- Rue Monge : à moyen terme, il y a du potentiel pour planter des arbres. Toutefois, pour la présente mandature, le budget est épuisé par les nombreux arbres prévus à l'occasion des travaux rue Gay Lussac et rue Claude Bernard.
- Place du Panthéon : il y aura des nouvelles concrètes bientôt.
- Croisement rue des Boulangers et rue Monge, notamment du côté de la rue du Cardinal Lemoine. Contexte général sur l'entretien : les jardiniers sont peu nombreux à la Ville de Paris, la Ville emploie des prestataires, la Ville délègue l'entretien des parties végétalisées à des collectifs ou associations, dont l'action est généralement plus pérenne (par exemple, le Square Vermeuzen) que celle des permis individuels de végétaliser. Ailleurs, faute d'entretien régulier, les pots voient s'accumuler déchets et mégots.

Deux suggestions pour ce croisement dont le sous-sol n'est pas accessible du fait de la présence du métro : soit de la vigne en pot, grimpant sur une pergola, soit des plantes dans des bacs contenant une bonne épaisseur de terre (50 ou 60cm), comme par exemple Boulevard Saint Marcel.

Il faudra trouver un budget pour ce faire.

Laurent AUDOUIN demande d'avoir accès aux plans de végétalisation en amont du Conseil.

Edouard CIVEL précise que les services centraux ne consentent pas à la diffusion des plans non définitif. Il ajoute qu'il demandera l'accès au moins à des plans simplifiés.

Biodéchets

Edouard CIVEL rappelle l'importance du tri des biodéchets. Il fait remarquer que dans le 5^{ème} arrondissement, quatre poubelles biodéchets permanentes sont actuellement disponibles sur chacun des trois sites de marché (Maubert, Monge, Port-Royal). De plus, avant le mois de juillet, les emplacements Trilib seront équipés d'un quatrième module spécialement dédié aux biodéchets, remplaçant ainsi le module précédemment utilisé pour le stockage de matériel destiné aux agents.

Jean François BRU membre du conseil de quartier Sorbonne présente son projet de sensibilisation au tri des biodéchets qui a été élaboré avec un petit groupe coordonné sur les trois autres conseils de quartier. Il indique qu'une opération de dialogue et de tractage est prévue pour le weed-end des 23 et 24 mars sur les marchés. Il invite le conseil Saint Victor à rejoindre l'initiative.

À la demande de *Cyprien GAY* de pouvoir ajouter davantage de trilibs sur les marchés, *Edouard CIVEL* indique que la Ville de Paris n'a pas la possibilité de collecter les trilib à n'importe quel endroit.

Travaux de l'École Polytechnique

Les Conseillers demandent d'une part de conserver les arbres, d'autre part de rétablir un accès au jardin. La directrice par intérim de l'École n'était pas disponible aujourd'hui.

Madame la Maire *Florence BERTHOUT* avait demandé une ouverture du jardin au public le week-end, comme jadis.

Par ailleurs il y aura bientôt un nouvel espace vert dans l'arrondissement, à savoir le jardin du Val de Grâce dont le projet sera présenté jeudi prochain.

Nettoyage des trottoirs

Benjamin ISARE rappelle que l'usage de détergents est interdit. Le lavage à l'eau claire est autorisé. Un usage ponctuel de détergent en cas de salissure intense est parfois toléré. L'obligation de nettoyage qui incombait jadis aux riverains est aujourd'hui supportée par la Ville.

La séance est levée à 20h